

## Questions orales

A propos de l'industrie aérospatiale, puisque nous savons maintenant grâce aux propos du ministre de l'Énergie que c'est le premier ministre qui a exercé ces choix en fonction de sa stratégie, le gouvernement va-t-il adjudger le contrat pour les CF-5 au groupe *Bristol Aircraft*, de façon à rétablir l'industrie aérospatiale dans cette ville?

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Monsieur le Président, les décisions du gouvernement sont prises collectivement, et non pas le premier ministre. Il s'agit en l'occurrence d'une décision du gouvernement. Le président du Conseil du Trésor a très bien expliqué à la Chambre à maintes occasions les motifs de cette décision. J'invite le député à s'y reporter, et il y trouvera sa réponse.

\* \* \*

## LE COMMERCE EXTÉRIEUR

## L'ACCORD SUR L'AUTOMOBILE—LA RÉUNION D'UN COMITÉ DU CABINET

**M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Je veux citer un passage de cette note de service secrète qui...

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Langdon:** ... nous a été envoyée ...

**Une voix:** Dans une enveloppe brune.

**M. Langdon:** ... et qui dit que «le bureau du négociateur poursuit son enquête avec les États-Unis» à propos des négociations sur le libre-échange. Le ministre nie-t-il que le sous-comité des priorités et de la planification du Cabinet s'est réuni le 27 octobre pour étudier les recommandations du bureau du négociateur et que ces recommandations confirmeraient précisément certaines discussions sur le Pacte de l'automobile avec les États-Unis?

**Des voix:** Beau discours!

● (1140)

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, je n'assistais pas à cette réunion, et je ne peux faire de commentaires sur ce point. Je répéterai cependant ce que j'ai dit au chef du député. Le gouvernement est parfaitement conscient de l'importance que revêt l'industrie de l'automobile pour sa région, la région de son chef et le pays tout entier. Nous ne ferons rien qui puisse affaiblir la capacité de cette industrie de créer des emplois et de favoriser la croissance économique ou les exportations dans n'importe quelle région du pays où il est possible de le faire. C'est l'objectif que le gouvernement vise et qu'il continuera à poursuivre.

## L'ENGAGEMENT DU GOUVERNEMENT

**M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor):** Monsieur le Président, comment le gouvernement peut-il justifier son double jeu? Il dit une chose à la Chambre des communes sur cette question et il dit exactement le contraire aux négociateurs américains. Cette note de service le prouve. Que le gouvernement admette à quel point il est buté.

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, je rejette complètement cette accusation. Depuis deux ans, le gouvernement a réussi à faire augmenter de façon inouïe les nouveaux investissements dans l'industrie de l'automobile. C'est certainement la preuve de son engagement envers ce secteur.

**Des voix:** Bravo!

**M. Langdon:** Le Pacte de l'automobile.

**M. Wilson (Etobicoke-Centre):** Le député crie: «Le Pacte de l'automobile.» Oui, c'est le Pacte de l'automobile qui a tout déclenché, mais il sait fort bien que l'engagement pris par la General Motors dépasse de beaucoup les exigences du Pacte de l'automobile.

**M. Langdon:** Cela fait une société seulement.

**M. Broadbent:** Et Chrysler et Ford?

\* \* \*

## LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

## LA RÉAFFECTATION D'UNE SOMME DE 57 MILLIONS DE DOLLARS DANS DES COMPTES DE DÉPENSES

**M. Bob Pennock (Etobicoke-Nord):** Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre des Communications. Hier soir, pendant le débat d'ajournement, en réponse à des questions sur les 57 millions manquants à Radio-Canada, le secrétaire parlementaire du vice-premier ministre a répondu que l'on avait reçu les explications qui s'imposaient et que l'argent était inscrit dans un compte d'attente. Le ministre est-il satisfait de la réaffectation et est-il convaincu que les 57 millions ont été convenablement attribués? Bien que le vérificateur général n'ait trouvé aucune preuve de détournement de fonds, comment le gouvernement peut-il être sûr, sans vérification indépendante, qu'il n'y a pas eu de pertes et que, comme on l'a dit hier soir, c'était seulement un problème administratif?

**L'hon. Flora MacDonald (ministre des Communications):** Monsieur le Président, je remercie le député de sa question. On m'a dit que Radio-Canada avait effectivement procédé à une réaffectation des fonds en vertu de son nouveau système financier. Le personnel du vérificateur général est retourné à Radio-Canada pour voir si la réaffectation est correcte pour les comptes de l'an passé et si elle constitue une base convenable pour l'avenir.